



Fondation canadienne des droits de la personne
Canadian Human Rights Foundation

Fondation canadienne des droits de la personne

**Soutien et
développement avec
les anciens
participantes et
participants au PIFDP
en Afrique**



Sessions consultatives

**Dakar, Sénégal et Nairobi, Kenya
septembre 2005**

Fondation canadienne des droits de la personne
1425, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 407
Montréal, Québec
Canada
H3G 1T7

Tél. : (514) 954-0382
Fax. : (514) 954-0659
Courriel : chrf@chrf.ca
Site web : www.fcdp.ca

© 2005 Fondation canadienne des droits de la personne
ISBN 2-921337-45-2

Toute partie de ce manuel peut être reproduite par les organisations non-gouvernementales ou populaires afin d'être utilisée à des fins d'éducation en droits de la personne à condition que référence soit faite et que la Fondation canadienne des droits de la personne en soit avisée.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du bailleur de fonds pour ce programme.

Table des matières

INTRODUCTION	1
SESSION 1 FAIRE CONNAISSANCE AVEC LES PARTICIPANT(E)S ET EN SAVOIR PLUS SUR LEURS ATTENTES	7
SESSION 2 APERÇU DE L'ATELIER	9
Fiche de référence 1: Cadre pour la consultation	11
Fiche de référence 2: À propos de la FCDP	12
SESSION 3 LA SITUATION ACTUELLE DES DROITS DE LA PERSONNE DANS LA REGION	16
Fiche de référence 3: Violations des droits de la personne (Afrique de l'Ouest francophone)	18
Fiche de travail 1 : Examiner les problématiques actuelles relatives aux droits de la personne	19
SESSION 4 ÉDIFIER UNE CULTURE DES DROITS DE LA PERSONNE EN AFRIQUE	20
Fiche de référence 4: Définitions d'une culture des droits de la personne.....	22
Fiche de travail 2: Éléments d'une culture des droits de la personne en Afrique	23
SESSION 5 ANALYSER LA PERTINENCE DU PIFDP	24
Fiche de référence 5: Modèle des ondulations et PIFDP	27
Fiche de référence 6: Résultats du PIFDP	28
Fiche de travail 3: Changements au sein des groupes cible	30
SESSION 6 ACTIVITÉS RELIÉES AU PIFDP	31
Fiche de travail 4: Activités d'ÉDP reliées au PIFDP	32
SESSION 7 ANALYSE DES BESOINS	34
Fiche de travail 5 : Description du groupe cible.....	36
Fiche de travail 6: Paln de formation – Votre perception de vos besoins de formation	37
SESSION 8 PROGRAMMES D'ÉDP POTENTIELS	40

Introduction

Depuis 1994, plus de 340 participant(e)s provenant de l'Afrique ont participé au Programme international de formation en droits de la personne (PIFDP) de la Fondation canadienne des droits de la personne. La FCDP organise des consultations en Afrique en septembre 2005. Nous consulterons avec des partenaires africains qui ont été impliqué dans le PIFDP en tant que membres d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'institutions nationales des droits de la personne. Nous rencontrerons également des membres d'organisations qui travaillent pour la promotion et défense des droits de la personne. Ces consultations sont nécessaires afin que la FCDP puisse répondre aux besoins d'éducation en droits de la personne des participant(e)s africains.

But

Le but de ces consultations est de consolider l'impact du PIFDP et des initiatives de suivi menées en éducation en droits de la personne afin de mieux contribuer à l'édification d'une culture des droits de la personne en Afrique.

Objectifs

Les objectifs de ces consultations sont de :

- **Évaluer** l'impact du PIFDP et des activités de suivi menées par les anciens participant(e)s, et de partager expériences et leçons apprises;
- **Analyser** la pertinence et l'utilité du PIFDP dans le cadre du travail actuel et futur à mener dans le domaine de l'éducation en droits de la personne ;
- **Réaliser** une analyse des besoins de formation continus et futurs en matière d'ÉDP dans le contexte africain, en tenant compte des différences fondées sur le genre ;
- **Identifier** des idées, émises par les anciens participant(e)s, quant à des domaines potentiels pour des programmes conjoints dans le domaine de l'éducation en droits de la personne au niveau régional et sous-régional ; et identifier des actions stratégiques pour une mise en œuvre efficace ;
- **Déterminer** le rôle que les anciens participant(e)s au PIFDP (actuels et à venir) et la FCDP peuvent avoir pour générer un changement social positif, aux niveaux national et régional en Afrique, via l'éducation en droits de la personne.

Participant(e)s

Les participant(e)s de ces consultations sont des anciennes et anciens participant(e)s au PIFDP. Ce sont des participants au PIFDP qui sont ou qui ont déjà agi comme des points focaux pour des activités de suivi au PIFDP, qui ont une expertise en ÉDP, et/ou qui proviennent d'organisations qui ont régulièrement participé au PIFDP au courant des années.

Méthodologie

La méthodologie de cet atelier s'appuie sur une approche participative de l'apprentissage. L'approche sous-jacente est que la majorité du contenu provient des participant(e)s, l'atelier constituant le cadre dans lequel s'exprime ce contenu. Une approche d'égalité entre les sexes est intégrée au travers de l'ensemble des consultations afin d'identifier et d'analyser comment certaines politiques et pratiques visant à promouvoir et à protéger les droits de la personne peuvent affecter différemment les hommes et les femmes. Cette approche est nécessaire au développement de stratégies qui, tenant compte de la dimension genre, contribuent à l'égalité entre femmes et hommes.

A propos du manuel

Le format de ce manuel présente les objectifs et descriptions des sessions ainsi que la durée suggérée de chaque session. De plus, il y a des **fiches de travail** et des **fiches de référence** pour plusieurs des sessions.

Ce manuel a été réalisé grâce au soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



Horaire de l'atelier

JOUR 1 : Lundi, 12 septembre		
Heure	Session	Titre
8:30 – 8:50		Bienvenue
8:50 – 9:30	Session 1	Faire connaissance avec les participant(e)s et en savoir plus sur leurs attentes Les participant(e)s, membres de la FCDP et personnes-ressource sont présentés. Ils en apprennent plus sur les attentes qu'elles/ils ont de l'atelier ainsi que sur les ressources que les participant(e)s ont à offrir (i.e. les connaissances, habiletés et expériences qu'ils peuvent contribuer dans le processus).
9:30 – 10:10	Session 2	Aperçu de la session consultative L'animateur présente les objectifs et le contenu de l'atelier. Il souligne les correspondances entre les attentes et les ressources telles que les participant(e)s les ont exprimées lors de la première session.
10:10 – 10:30	Pause	
10:30 – 12:30	Session 3	Situation des droits de la personne dans la région Les participant(e)s examinent la situation actuelle des droits de la personne dans la région (Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est / Afrique Australe). Une liste des problèmes actuels des droits de la personne, établie par les participant(e)s au PIFDP des 3 dernières années, est présentée durant la session.
12:30 – 14:00	Déjeuner	
14:00 – 16:00	Session 4	Édifier une culture des droits de la personne en Afrique En s'appuyant sur les résultats de la session précédente, les participant(e)s décrivent les éléments nécessaires à l'édification d'une culture des droits de la personne en Afrique. Ils commencent également à analyser comment leurs activités contribuent à une telle culture.
16:00 – 16:15	Pause	
16:15 – 17:15	Session 5	Analyser la pertinence du PIFDP (se poursuit le jour 2) Les participant(e)s analysent la pertinence du PIFDP, en utilisant un cadre qui examine l'impact aux différents niveaux : individu, organisation, réseaux et société.
17:15 – 17:30	Évaluation fin de journée	



JOUR 2: Mardi, 13 septembre		
Heure	Session	Titre
8:30 – 10:00	Session 5	Analyser la pertinence du PIFDP (suite du jour 1)
10:00 – 10:30	Pause	
10:30 – 12:00	Session 5	Analyser la pertinence du PIFDP suite
12:00 – 13:30	Déjeuner	
13:30 – 15:30	Session 6	Activités liées au PIFDP Les participant(e)s discutent des activités liées au PIFDP et identifient, à partir des résultats obtenus, les meilleures approches et les leçons tirées.
15:30 – 16:00	Pause	
16:00 – 17:00	Session 7	Analyse des besoins (se poursuit le jour 3) À ce stade, les participant(e)s ont analysé les problématiques relatives aux droits de la personne, les activités d'ÉDP qu'ils mettent en œuvre pour répondre à ces problématiques, et comment ces activités contribuent à l'édification d'une culture des droits de la personne. Une attention particulière a été portée au rôle que joue le PIFDP pour induire ces changements. Dans cette activité, les participant(e)s utiliseront un modèle d'analyse afin de déterminer leurs besoins futurs de formation en ÉDP.
17:00 – 17:15	Évaluation fin de journée	



JOUR 3 : Mercredi, 14 septembre		
<i>Heure</i>	<i>Session</i>	<i>Titre</i>
8:30 – 10:30	Session 7	Analyse des besoins (suite du jour 2)
10:30 – 11:00	Pause	
11:00 – 12:00	Session 8	Les programmes d'ÉDP potentiels Le but de cette activité est de discuter les idées qu'ont les anciens participant(e)s en termes de programmes conjoints et du rôle que pourrait jouer la FCDP dans ce processus. Les participant(e)s exploreront la possibilité d'établir des liens entre ONG, institutions nationales des droits de la personne, gouvernements et autres parties prenantes.
12:00 – 13:30	Déjeuner	
13:30 – 15:30	Session 8	Les programmes d'ÉDP potentiels suite
15:30 – 16:00	Évaluation générale et conclusion	



Session 1 Faire connaissance avec les participant(e)s et en savoir plus sur leurs attentes

Objectifs

Faire connaissance avec les participant(e)s et en savoir plus sur les attentes individuelles ainsi que les ressources disponibles au sein du groupe.

Durée

40 min

Description

Cette activité est divisée en deux étapes.

À l'**Étape A**, vous vous présenterez aux membres du groupe.

À l'**Étape B**, vous analyserez vos attentes et les ressources que vous pouvez offrir dans le cadre de cet atelier.

20 min

Étape A Brise Glace

L'animatrice/teur conduira une activité « Brise Glace. » Les participant(e)s se présenteront en mentionnant leur nom, leur organisation, l'année durant laquelle elles/ils ont participé au PIFDP et leur souvenir le plus marquant du PIFDP.

20 min

Étape B Attentes et ressources

1. Les participant(e)s notent sur de petites méta-cartes une attente qu'ils ont par rapport à cet atelier et une ressource qu'ils peuvent offrir aux autres participant(e)s.
2. Chaque participant(e) présente ses attentes et ressources et place ses cartes sur un tableau à feuilles mobiles similaire au tableau présenté page suivante.
3. L'animatrice/teur synthétise les attentes et les ressources citées par les participant(e)s et souligne les connections existantes. Elle/il identifie également les attentes qui peuvent, ou ne peuvent pas nécessairement être comblées durant cet atelier.

Suite ▶ ▶ ▶



Session 1 - Suite

Tableau. Attentes et offres du groupe

Attentes	Ressources

Fin de la Session ■



Session 2 Aperçu de l'atelier

Objectifs

Fournir un aperçu de l'atelier et des programmes de la FCDP, et établir les règles de bases permettant de travailler en tant que groupe.

Durée

40 min

Description

Cette activité est divisée en deux étapes.

À l'**Étape A**, l'équipe de la FCDP présentera un aperçu de l'atelier et des programmes menés par la FCDP.

À l'**Étape B**, vous établirez les règles de base permettant de travailler en tant que groupe durant l'atelier.

35 min

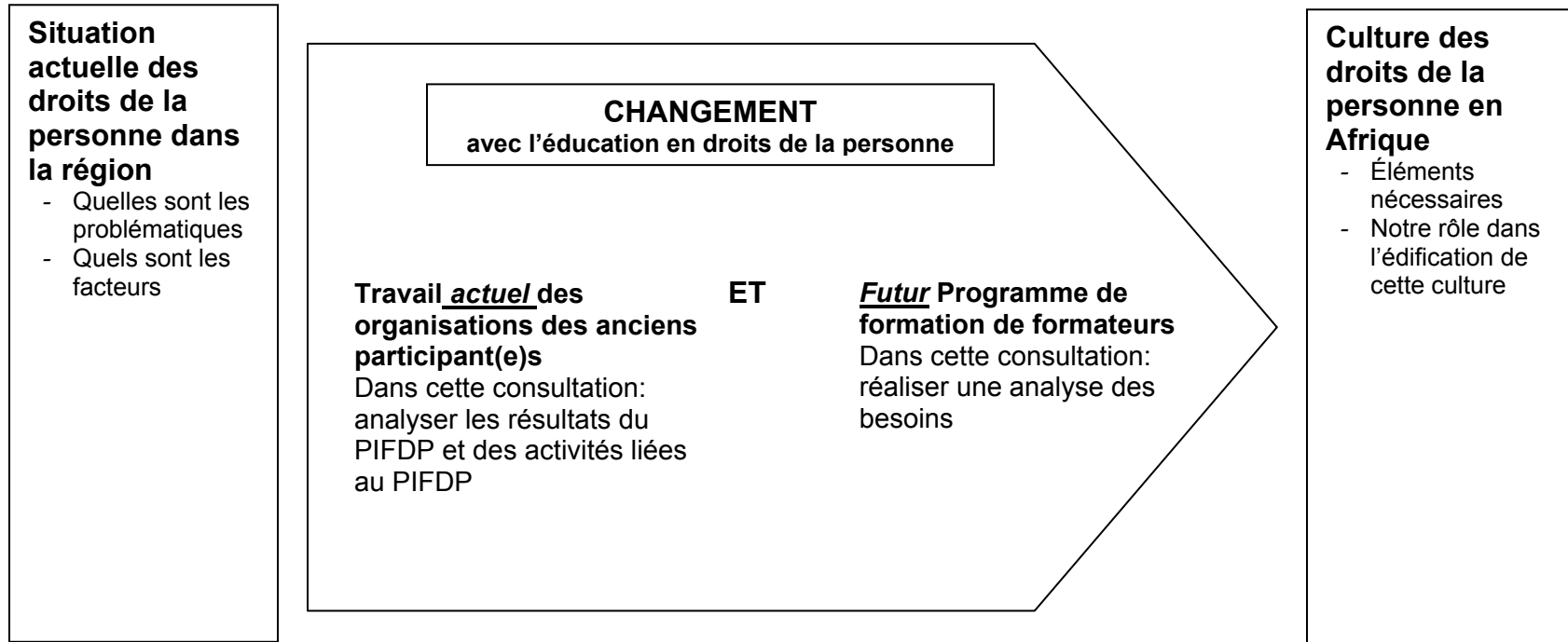
Étape A Aperçu de l'atelier

L'équipe de la FCDP présente un aperçu de l'atelier, se référant aux attentes et ressources identifiées par les participant(e)s lors de la session 1. Le cadre de l'atelier est présenté dans la **fiche de référence 1**. L'équipe de la FCDP présentera ensuite un aperçu des programmes menés par la FCDP en Afrique par le passé ainsi que d'autres exemples de programmes de formation de formatrices/teurs. Reportez-vous à la **fiche de référence 2** pour de plus amples informations sur la FCDP.

Suite ▶ ▶ ▶



Fiche de référence 1: Cadre pour la consultation





Fiche de référence 2: À propos de la FCDP

Consultez notre site web, www.fcdp.ca, pour plus d'informations.

Organisation non gouvernementale à but non lucratif, la Fondation canadienne des droits de la personne (FCDP) a été créée en 1967 par un groupe d'éminents intellectuels, juristes et militants des droits de la personne canadiens, avec pour mandat de faire progresser la démocratie, le développement humain, la paix et la justice sociale au travers de programmes d'éducation et de formation.

La Fondation canadienne des droits de la personne est une des organisations leader dans le domaine de l'éducation en droits de la personne avec plus de trente-huit années d'expérience. Il y a 26 ans, la FCDP lançait son Programme international de formation en droits de la personne (PIFDP), qu'elle continue d'offrir chaque année au Canada. Initialement destiné à des étudiantes et étudiants canadiens, le PIFDP a évolué en un programme international qui accueille environ 130 participantes et participants en provenance de plus de 60 pays. Le succès du PIFDP a contribué à renforcer la réputation internationale de la Fondation canadienne des droits de la personne.

Dans ses activités avec les éducatrices / éducateurs et activistes des droits humains, la FCDP investit des efforts considérables à former valeurs et attitudes, en plus de développer connaissances et habiletés. La FCDP croit fermement le succès de l'éducation en droits de la personne nécessite que les participantes et participants soient engagés dans toutes les phases du processus et implique et qu'ils analysent de façon critique leurs valeurs et attitudes à la lumière des principes sous-jacents aux droits humains : universalité, indivisibilité, interdépendance, égalité, dignité humaine, respect, non discrimination et progrès social. En conséquence, toutes les activités de la FCDP s'appuient sur la méthodologie participative et souligne la nécessité d'impliquer toutes les parties prenantes dans l'analyse des besoins, la conception de programmes, la mise en œuvre, l'évaluation et, tout aussi important, la planification d'initiatives de suivi.

À mesure que la réputation de la FCDP et du PIFDP se sont accrus, le nombre de demandes de la part d'anciens participants et participantes désireux d'organiser des programmes d'éducation conjoints augmenta de façon significative. Des projets pilotes ont alors servi de tremplin au développement de programmes de plus grande envergure avec nos partenaires en Afrique, Asie, Europe centrale et de l'Est et Asie centrale. Ces programmes continuent de s'appuyer sur l'expérience acquise et les liens créés dans le cadre du PIFDP.

Les partenaires de la FCDP incluent des ONG internationales, régionales et nationales œuvrant en Afrique, en Asie et en Europe centrale, des institutions nationales de protection des droits de la personne ainsi que le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, des membres de la communauté internationale et d'organismes donateurs.

Nos activités régionales d'éducation en droits de la personne visent actuellement à développer les connaissances, renforcer les capacités et promouvoir l'action autour des thèmes suivants :

- Formation de formatrices et formateurs d'ONG;
- Éducation en droits de la personne dans les écoles;
- Formation en observation et plaidoyer des droits de la personne;
- Protection et promotion des droits de groupes spécifiques, incluant les femmes, les travailleuses et travailleurs migrants, les enfants et les minorités;
- Création et renforcement d'institutions nationales des droits de personne indépendantes
- Protection et promotion des droits économiques, sociaux et culturels;



Fiche de référence 2 suite

Participation africaine au PIFDP (1994-2005):

Pays	Nombre de participant(e)s
Afrique du sud	9
Algérie	2
Angola	8
Benin	8
Burkina Faso	23
Burundi	7
Cameroun	28
Comores (Iles)	1
Cote d'Ivoire	8
Djibouti	1
Éthiopie	12
Gabon	3
Gambie	2
Ghana	12
Guinée	8
Guinée-Bissau	1
Kenya	24
Libye	1
Madagascar	1
Malaïi	7
Mali	17
Mauritanie	2
Maurice (Ile)	3
Maroc	15
Mozambique	1
Niger	19
Nigeria	16
Ouganda	7
République centrafricaine	3
République démocratique du Congo	18
Rwanda	14
Sénégal	12
Sierra Leone	2
Tanzanie	19
Tchad	6
Togo	11
Tunisie	1
Zambie	5
Zimbabwe	7
Total	344



Fiche de référence 2 suite

Formation de formatrices au Cameroun (1997)

Titre : Programme régional de formation de formatrices – droits des femmes, droits de la personne en Afrique francophone

Objectifs :

- Informer, sensibiliser, et former de futures formatrices en Afrique francophone afin qu'elles puissent développer des programmes d'éducation juridique populaire sur les droits des femmes
- Approfondir les connaissances des participantes sur les droits humains des femmes tel que reconnus dans le droit international des droits de la personne, sur le thème « Droits des femmes, droits de la personne »
- Développer et valider un matériel de formation
- Développer les capacités des organismes participants et favoriser les activités de réseau entre ces organismes

Réunion de suivi au Kenya et en Tanzanie (octobre/novembre 2003)

But : Le but premier est d'explorer le rôle que les anciens participant(e)s et la FDCP peuvent jouer en promouvant et mettant en œuvre des activités d'ÉDP au Kenya et en Tanzanie.

Objectifs :

- Renforcer la capacité des participant(e)s à évaluer des activités d'ÉDP
- Analyser la pertinence et l'utilité du PIFDP afin de répondre aux défis existant dans le domaine des droits de la personne au Kenya et en Tanzanie
- Identifier comment le PIFDP peut continuer de répondre aux besoins existant dans le pays.
- Déterminer le rôle que les anciens participant(e)s et la FDCP peuvent jouer en promouvant l'ÉDP au niveau national.

Protection et promotion des droits des petites filles employées domestiques en Afrique de l'Ouest (2000-2004)

But : Renforcer les capacités des ONG dans l'observation, la défense et la promotion des droits des petites filles employées domestiques et de contribuer au réseautage entre les organisations partenaires de défense des droits de ces jeunes filles.

Pays : Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger

Objectifs :

- Continuer d'accroître les capacités de développement de programmes de sensibilisation des ONG partenaires
- Renforcer les capacités d'observation des droits économiques, sociaux et culturels et du plaidoyer en faveur des petites filles employées domestiques
- Renforcer les capacités de réseautage

Activités :

- Novembre - décembre 2004 : Atelier d'évaluation au Sénégal
- Novembre 2003 : Atelier sur les droits ESC des jeunes filles domestiques, Ouagadougou, Burkina Faso
- Décembre 2002: Atelier d'évaluation sur les droits économiques, sociaux, et culturels des petites filles employées domestiques, Niamey, Niger
- Mars 2002: Atelier sur les droits économiques, sociaux, et culturels des petites filles employées domestiques, Rabat, Maroc



Fiche de référence 2 suite

Résultats :

- Les outils de base pour développer les campagnes de sensibilisation et les efforts de plaidoyer auprès de la société civile et des États afin de promouvoir les droits économiques, sociaux et culturels des jeunes filles domestiques ont été fournis dans les activités de formation des ONG partenaires.
- L'approche méthodologique d'apprentissage participatif a été renforcée/adoptée par les partenaires dans le développement et l'exécution de leurs ateliers de formation.
- L'approche droit et l'utilisation des normes internationales des droits de la personne ont été intégrées dans la programmation des partenaires.
- Le sort des petites filles employées domestiques est plus connu du public en général. Il y a eu une plus grande sensibilisation aux violations des droits humains de ces petites filles.

Formation de formatrices/teurs en Europe centrale, Europe de l'est et en Asie centrale (2000-2004)

But : Le but de ce projet est de renforcer la capacité de la société civile en Europe centrale, Europe de l'est et en Asie centrale afin que celle-ci soit mieux équipée pour promouvoir l'éducation en droits de la personne dans le système scolaire.

Objectifs :

- Renforcer la capacité des ONG de la région à mettre en œuvre des activités liées à l'éducation en droits de la personne
- Équiper plus particulièrement les éducatrices/teurs en Asie centrale avec les connaissances, les habiletés et le matériel relatif aux droits de la personne dont ils ont besoin pour promouvoir efficacement l'ÉDP dans les écoles

Pays : Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan

Activités :

- Trois ateliers régionaux d'ÉDP pour formatrices/teurs d'enseignant(e)s en Asie centrale
- Trois ateliers d'ÉDP pour enseignant(e)s: un au Kazakhstan, un au Kirghizistan, un en Ouzbékistan
- Quinze sessions locales de formation d'enseignant(e)s: cinq au Kazakhstan, cinq au Kirghizistan, cinq en Ouzbékistan



Session 3 La situation actuelle des droits de la personne dans la région

Objectif

Identifier les problématiques actuelles relatives aux droits de la personne dans la région.

Durée

2 heures

Description

Cette activité est divisée en trois étapes.

À l'**Étape A**, les participant(e)s travailleront en petits groupes pour identifier les problématiques actuelles relatives aux droits de la personne qui sont communes à la région.

À l'**Étape B**, les participant(e)s présenteront leurs conclusions au groupe.

À l'**Étape C**, une personne-ressource présentera un aperçu de la situation des droits de la personne dans la région et donnera du feedback sur les problématiques identifiées par les participant(e)s.

45 min

Étape A Travail en petit groupe

1. Les participant(e)s sont divisés en 2 ou 3 petits groupes.
2. Les participant(e)s revoient les problématiques actuelles relatives aux droits de la personne présentées dans la **fiche de référence 3**.
3. Les participant(e)s répondent aux questions de la **fiche de travail 1**. Chaque petit groupe présentera ses conclusions à l'ensemble du groupe lors de l'**étape B**.

30 min

Étape B Présentations

Les participant(e)s présentent leurs conclusions à l'ensemble du groupe.

Suite ▶ ▶ ▶



Session 3 - suite

45 min

Étape C Discussion de groupe

Une personne-ressource commente les présentations. Questions à considérer :

1. Quelles sont actuellement les principales problématiques relatives aux droits de la personne dans la région ? Certaines de ces problématiques sont-elles spécifiques à des pays en particulier ?
2. Existe-t-il des facteurs communs qui sous-tendent ou qui conduisent à ces problématiques en droits de la personne ?
3. Que font les différents acteurs impliqués (par exemple la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la société civile, le NÉPAD) pour répondre à ces problématiques ? ont-ils identifié des priorités pour assurer le respect des droits humains (par exemple la bonne gouvernance, la participation politique des femmes, la prévention / transformation / résolution des conflits, la réduction de la pauvreté) ?
4. Comment l'éducation en droits de la personne peut-elle répondre à ces problématiques ? Quels sont les buts visés par les activités d'ÉDP ? Comment saurons-nous que nos efforts ont été couronnés de succès ?
5. Comment les éducatrices/teurs en droits de la personne peuvent-ils contribuer positivement à l'éducation en droits de la personne ?

Fin de la Session ■



Fiche de référence 3: Violations des droits de la personne (Afrique de l'Ouest francophone)

Référence : Travaux préparatoires des participants du PIFDP, 2003-2005. Pays représentés : Algérie, Benin, Burkina Faso, Cameroun, Cote d'Ivoire, Guinée, Maroc, Mali, Niger, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Togo.

Violations des droits par l'état :

- Disparitions forcées
- Inadéquation de la législation locale avec les conventions internationales
- Absence de liberté d'expression
- Détenues politiques
- Exécutions sommaires et extrajudiciaires
- Torture dans les centres de détention
- Impunité
- Corruption
- Détentions illégales
- Pauvre gestion de la diversité culturelle
- Réintégration des personnes déplacées a l'intérieur du pays
- Élections non-transparentes
- Manque de liberté de mouvement

Violations des droits des femmes :

- Violences et mutilations génitales des femmes
- Viol, viol conjugal
- Mariages forces et précoces
- Faible représentativité des femmes dans les organes du pouvoir politique
- Santé de la femme

Violations des droits des enfants :

- Trafic des enfants
- Enfants soldats
- Droit à l'éducation des jeunes filles

Autres violations :

- Nonaccès a l'eau potable
- Tribalisme



Fiche de travail 1 : Examiner les problématiques actuelles relatives aux droits de la personne

Questions	Notes
<p>En consultant les problématiques relatives aux droits de la personne listées dans la fiche de référence 3:</p> <ol style="list-style-type: none">Sont-elles les problématiques actuelles de votre région ? Si elles ne le sont pas toutes, lesquelles le sont ?Existe-t-il d'autres problématiques actuelles, spécifiques à votre pays, qui ne sont pas listées ? Si oui, lesquelles ?Ces problématiques affectent-elles les hommes et les femmes différemment ?Quels sont les facteurs qui sous-tendent, ou qui conduisent à ces problématiques de droits de la personne ?	



Session 4 Édifier une culture des droits de la personne en Afrique

Objectifs

Décrire les éléments nécessaires à l'édification d'une culture des droits de la personne en Afrique et examiner comment les activités menées par les participant(e)s y contribuent.

Durée

2 heures

Description

Cette activité est divisée en trois étapes.

À l'**Étape A**, l'animatrice/teur rappellera brièvement les activités relatives à une culture des droits de la personne qui se déroulent durant le PIFDP et présentera les conclusions des discussions menées.

À l'**Étape B**, les participant(e)s travailleront en petit groupe afin de discuter de leur idées relatives à une culture des droits de la personne en Afrique.

À l'**Étape C**, les participant(e)s présenteront leurs conclusions et l'animatrice/teur synthétisera les discussions.

30 min

Étape A Présentation et discussion

L'animatrice/teur rappelle brièvement l'activité relative à la culture des droits de la personne qui se déroule durant le PIFDP et synthétise les conclusions de cette activité. Les participant(e)s commentent en fonction de leur propre expérience de cette activité et répondent à la question suivante :

- Quel est le lien entre les violations des droits humains et la nécessité d'édifier une culture des droits de la personne ?

Suite ▶ ▶ ▶



Session 4 - suite

30 min

Étape B Travail en petit groupe

L'animatrice/teur divise les participant(e)s dans les mêmes groupes que durant la session 3 pour discuter de la question suivante:

- En s'appuyant sur les problématiques relatives aux droits de la personne discutées lors de la session précédente, quels sont quelques-uns des éléments nécessaires à l'édification et/ou au renforcement d'une culture des droits de la personne en Afrique?

Utilisez la **fiche de travail 2** pour identifier ces éléments. Référez-vous à la **fiche de référence 4** pour des définitions d'une culture des droits de la personne.

30 min

Étape C Présentations de groupe

L'ensemble du groupe se réunit. Chacun des petits groupes présente les conclusions de ses discussions (5 min chacun). L'animatrice/teur synthétise les éléments communs.

Questions à considérer:

1. En regardant les éléments que vous avez identifié, que pouvez-vous accomplir, en tant que groupe d'anciens participant(e)s au PIFDP pour édifier cette culture des droits de la personne ? Quelles sont vos contributions en tant que membres d'ONG ou d'institutions nationales des droits de la personne ?
2. Comment l'éducation en droits de la personne contribue-t-elle à édifier cette culture ?
3. Une définition, sur la **fiche de référence 4**, appréhende la culture des droits de la personne comme un mode de vie politique, moral et légal guidé par les droits de la personne. Comment les activités d'ÉDP peuvent-elles tenir compte de cette vision ?
4. Comment un programme de formation de formatrices/teurs contribuerait-il à cette culture ?

Fin de la Session ■



Fiche de référence 4: Définitions d'une culture des droits de la personne

- A. « L'un des principaux objectifs de la campagne mondiale est donc de bâtir une culture universelle des droits de la personne, une culture qui reconnaît clairement que les droits de l'Homme sont inhérents à la personne humaine sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre, d'origine naturelle ou sociale, de statut économique, héréditaire ou autre. »

Extrait de la Campagne mondiale d'information sur les droits de l'homme (UN document E/CN.4/1989/21)

- B. « Une culture des droits de la personne est la pratique et la réalisation actives d'un ensemble fondamental de valeurs partagées sur le mode de vie développé au cours d'une certaine période de temps. Ce mode de vie s'inspire des normes des droits de la personne qui sont mises en pratique. Dans tout ce que l'on fait, il faut rechercher le dynamisme - en ce qui concerne les nouvelles tendances dans la culture des droits de la personne – l'analyse critique et l'autocritique sont très importantes. »

Mario Gomez, Professeur de droit, Université de Colombo (Sri Lanka)

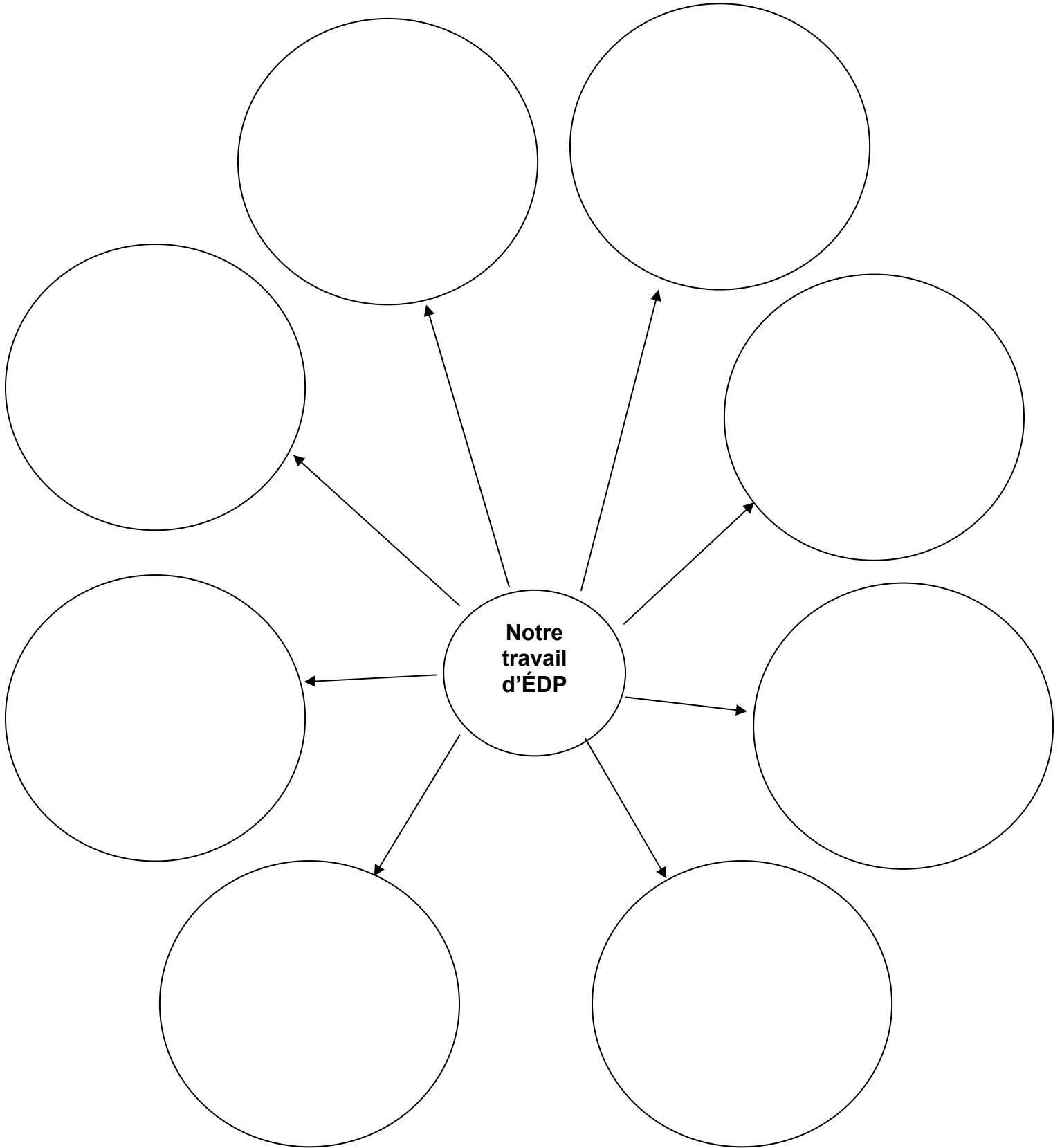
- C. Une culture des droits de la personne est une culture dans laquelle nous n'avons ni peurs ni besoins. Ces libertés [suivent] un code très précis dicté par les normes et les règles traduites en lois aux niveaux international et national.... Une culture des droits de la personne, telle qu'elle est définie par les nombreuses normes et règles, est un mode de vie politique, moral et légal, un mode de vie guidé par le cadre des droits de la personne. »

Shulamith Koenig, People's Movement for Human Rights Education (PDHRE) Extrait de la discussion de la liste de diffusion de l'Association de l'Éducation en droits de la personne portant sur la définition de la culture des droits de la personne

- D. La FCDP développe ses programmes afin de contribuer à l'édification d'une culture mondiale des droits de la personne. Ceci inclut :
- Ratification des instruments internationaux par les états
 - Adoption de normes internationales dans les constitutions ainsi que dans les cadres législatifs et politiques de l'état
 - Création et renforcement des mécanismes pour mettre en œuvre et observer les mesures entrepris par les états
 - Connaissance du grand public des principes en droits de la personne, les obligations des états et les mécanismes disponibles
 - Participation de la société civile et le grand public dans la promotion et défense de leurs droits et les droits des autres

Fondation canadienne des droits de la personne

Fiche de travail 2: Éléments d'une culture des droits de la personne en Afrique





Session 5 Analyser la pertinence du PIFDP

Objectifs

Déterminer la pertinence du PIFDP pour les anciens participant(e)s et examiner cette pertinence pour un programme de formation des formatrices/teurs en Afrique.

Durée

4 heures

Description

Cette activité est divisée en cinq étapes.

À l'**Étape A**, l'animatrice/teur expliquera la notion de changement et d'analyse de l'impact.

À l'**Étape B**, les participant(e)s réfléchiront individuellement à l'impact du PIFDP.

À l'**Étape C**, les participant(e)s travailleront en petit groupe à identifier les éléments communs.

À l'**Étape D**, les participant(e)s présenteront les conclusions de leurs discussions à l'ensemble du groupe.

À l'**Étape E**, l'animatrice/teur synthétisera les discussions.

30 min

Étape A Présentation

L'animatrice/teur explique les notions de changement et d'analyse de l'impact en relation avec le PIFDP. Elle/il établit également les connections avec les sessions précédentes. Le modèle utilisé pour analyser l'impact du PIFDP est le *modèle des ondulations* présenté dans la **fiche de référence 5**. Reportez-vous à la **fiche de référence 6** pour de plus amples informations quant aux résultats attendus pour le PIFDP.

Suite ▶ ▶ ▶



Session 5 - suite

30 min

Étape B Réflexion individuelle

Chaque participant(e) analyse comment le PIFDP peut être associé à des changements aux niveaux individuel et organisationnel. Les participant(e)s reçoivent deux jeux de méta-cartes. Sur chaque carte, ils inscrivent une de leurs réflexions.

1. Les méta-cartes bleues représentent les **changements individuels** :
Quels changements pouvez-vous observer dans votre façon de travailler, vos attitudes, habiletés et connaissances et qui peuvent être liés à votre participation au PIFDP ?
2. Les méta-cartes jaunes représentent les **changements organisationnels** :
Quels changements apportés au travail de votre organisation peuvent être associés à votre participation au PIFDP ? (par exemple partage de ce qui a été appris, nouvelles stratégies ou nouveaux plans d'action, méthodes d'évaluation améliorées, utilisation de la méthodologie participative, aptitudes à former les autres, etc.)

NOTE: Les étapes C, D, et E se déroulent le jour 2.

1 heure

Étape C Travail en groupe

1. L'animatrice/teur divise les participant(e)s en 3 groupes.
2. Sur un tableau à feuilles mobiles présentant le modèle des ondulations (**fiche de référence 5**), les participant(e)s de chaque groupe placent leurs méta-cartes dans les cercles appropriés et partagent avec les autres quelques éléments marquants de leurs réflexions (5 min pour chaque participant(e)).

Questions à considérer:

- Existe-t-il des éléments communs entre les participant(e)s ? Des éléments différenciés ?
- Est-il aisé d'associer ces changements avec le PIFDP, ou avec d'autres facteurs ?
- Comment ces changements se comparent-ils aux résultats listés dans la **fiche de référence 6**?

Suite ▶ ▶ ▶



Session 5 - suite

3. Chaque groupe discute de changements possibles au sein de leurs groupes cible, en termes de connaissances, habiletés, attitudes. Reportez-vous à **la fiche de travail 3**.

40 min

Étape D Présentations

Les participant(e)s présentent leurs conclusions à l'ensemble du groupe.

1 heure 20 min **Étape E Discussion de groupe**

L'animatrice/teur synthétise les éléments communs et mène une discussion de groupe. Questions à discuter:

1. Comment le travail au sein de votre organisation a-t-il changé ?
2. Comment les changements se sont-ils produits au sein de vos groupes cible ? Ces changements sont-ils manifestés de manière différente entre les femmes et les hommes ?
3. Comment ces changements contribuent-ils à édifier une culture des droits de la personne en Afrique, tel que discuté durant la session 3?
4. Les réseaux créés ou renforcés par le PIFDP ont-ils eu un impact sur la façon dont vous réalisez votre travail d'ÉDP ?
5. Un des impacts du PIFDP est que les « organisations y participant renforcent leurs aptitudes à participer plus efficacement au processus de développement et à assurer l'imputabilité des gouvernements vis à vis de leurs obligations de promouvoir et protéger les droits humains des femmes, des hommes, des filles et des garçons. » Les changements discutés précédemment ont-ils conduit au renforcement de ces aptitudes ? Qu'est ce qui pourrait être fait en plus pour atteindre ce résultat ?

Fin de la Session ■



Fiche de référence 6: Résultats du PIFDP

Programme de renforcement des capacités en éducation en droits de la personne – pour une participation efficace de la société civile (2004-2007)

But :

Renforcer la capacité des organisations à mettre en œuvre des activités d'éducation en droits de la personne afin de contribuer au développement d'une culture mondiale des droits de la personne.

Objectifs :

1. Renforcer la capacité des organisations de droits de la personne à analyser les questions qu'elles/ils rencontrent dans leur travail à la lumière des normes et principes des droits humains universellement acceptés.
2. Développer la capacité des organisations de droits de la personne à utiliser l'éducation en droits de la personne afin d'atteindre leurs buts plus efficacement.
3. Contribuer au développement et à la consolidation de réseaux nationaux, régionaux et internationaux d'organisations en droits de la personne.

Fiche de référence 6 - suite: Résultats du PIFDP

ACTIVITÉS Le programme intègre les composantes suivantes (l'évaluation et le suivi des résultats font partie intégrante des activités et servent de base pour adapter les activités): <ul style="list-style-type: none"> • Sessions annuelles du PIFDP au Canada et soutien technique continu pour des initiatives en droits de la personne mise en œuvre par les anciens participant(e)s (inclut le développement et la mise en œuvre de réunions d'anciens participant(e)s). • Soutien au développement de programmes nationaux et sous-régionaux de renforcement des capacités, dans les pays ou régions sélectionnés. • Activités d'engagement du public, en particulier à travers l'implication de bénévoles des communautés dans le PIFDP, le bulletin de la FCDP, son site internet et les médias. 	EXTRANTS: <ol style="list-style-type: none"> 1. Capacité accrue, pour 270 participant(e)s au PIFDP à : <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les défis qu'ils rencontrent dans leurs sociétés en utilisant un cadre fondé sur les principes et les normes des droits humains. • Développer et mettre en œuvre des activités d'ÉDP qui promeuvent les droits des femmes, hommes, filles et garçons. • S'engager dans un dialogue politique sur des problématiques relatives aux droits humains • Transférer connaissances et habiletés à leurs organisations. • Établir des réseaux durables, aux niveaux national, régional et international. 2. Programmes conjoints de renforcement des capacités avec des anciens participant(e)s au PIFDP dans 3 pays ou régions produisant: <ul style="list-style-type: none"> • 3 manuels de formation spécialisés en ÉDP en Asie et Europe Centrale et de L'Est (ECE) • Connaissances et habiletés nécessaires à l'ÉDP développées pour 60 participant(e)s en Asie et ECE. 3. Identification et partage des leçons apprises entre les anciens participant(e)s, la FCDP et le grand public. 	EFFETS: <ol style="list-style-type: none"> 1. Capacité accrue des organisations de droits de la personne ciblées à : <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des activités d'ÉDP efficaces • S'engager dans un dialogue au niveau politique sur des thèmes reliés aux droits humains. • S'engager dans des initiatives de collaboration et de réseautage. 2. Capacité accrue de 3 réseaux nationaux ou sous-régionaux d'anciens participant(e)s au PIFDP (2 en Asie et 1 en ECE) à développer et mettre en œuvre leurs propres programmes de renforcement des capacités sur une base durable. 3. Partage actif des leçons apprises entre anciens participant(e)s au PIFDP, entre réseaux et avec le grand public. 	IMPACT: <ol style="list-style-type: none"> 1. Les organisations participant habilitées à participer plus efficacement au processus de développement et à rendre les gouvernements imputables vis à vis de leurs obligations de promouvoir et protéger les droits des femmes, des hommes, des filles et des garçons. 2. Dialogue plus constructif dans des pays ou régions sélectionnés entre l'état et la société civile, menant à une réforme législative et des changements des politiques gouvernementales dans le domaine des droits humains. 3. Corps de connaissances accru quant au rôle de l'ÉDP dans la promotion de la bonne gouvernance et du développement durable.
INDICATEURS DE PERFORMANCE			
Intrants: voir le document joint relatif à l'importance et la nature de la contribution de la FCDP pour la réussite du programme.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les participants soulignent, dans leurs questionnaires d'évaluation ou dans les discussions que: <ul style="list-style-type: none"> • Leurs connaissances et habiletés se sont accrues. • Les plans se suivi préparés durant le PIFDP ont été mis en œuvre et les connaissances et habiletés retransmises. • Elles/ils ont maintenu le contact et continuent le partage avec les autres participant(e)s. 2. Des activités conjointes FCDP / anciens participant(e)s sont mises en œuvre. <ul style="list-style-type: none"> • Sessions évaluées positivement. • Participant(e)s engagés dans des activités de suivi 3. Les leçons apprises sont intégrées et partagées au travers des rapports de la FCDP, du bulletin, du site internet et autres médias. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Organisations d'anciens participant(e)s: <ul style="list-style-type: none"> • Ayant accru leurs activités d'ÉDP (par exemple en développant de nouveaux programmes, en renforçant des programmes existants, ou en intégrant des principes d'ÉDP et des questions liées au genre dans d'autres types d'activités). • Augmentant leur niveau d'engagement dans le dialogue politique. • Incorporant les normes internationales des droits de la personne dans leurs activités d'ÉDP. • Améliorant les résultats de leurs activités d'ÉDP. 2. Organisations d'anciens participant(e)s: <ul style="list-style-type: none"> • Développant des plans de programmes de suivi. • Obtenant les fonds nécessaires. • Rapportant les résultats de leurs programmes de renforcement des capacités. 3. Organisations d'anciens participant(e)s soumettant des informations à la FCDP et développant leurs propres programmes de renforcement des capacités. 	Actions d'organisations d'anciens participant(e)s ciblées menant à: <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et compréhension accrue des principes des droits humains au sein du grand public. • Implication accrue du public, femmes, hommes, filles et garçons et de la société civile dans la promotion et la protection de leurs droits et de ceux des autres. • Ratification des instruments internationaux et régionaux des droits humains et adoption de constitutions favorables aux droits humains. • Révisions des législations nationales existantes afin d'assurer leur conformité avec les obligations relatives aux droits humains. • Changement positif dans les politiques et pratiques gouvernementales. • Création et renforcement de mécanismes pour les droits humains. • Collaboration accrue, réseaux et coalitions renforcés dans leur engagement en ÉDP.



Fiche de travail 3: Changements au sein des groupes cible

Caractéristiques	Quels changements sont survenus ?
Connaissances	
Habilités	
Attitudes	



Session 6 Activités reliées au PIFDP

Objectif

Partager les meilleures pratiques et les leçons apprises par les participant(e)s dans le cadre des activités reliées au PIFDP.

Durée

2 heures

Description

Cette activité est divisée en trois étapes.

À l'**Étape A**, les participante(s) réfléchiront à leurs meilleures pratiques, dans le cadre des activités reliées au PIFDP qu'ils ont mis en œuvre dans leur travail.

À l'**Étape B**, les participant(e)s présenteront les conclusions de leur groupe.

À l'**Étape C**, l'animatrice/teur synthétisera les discussions.

1 heure

Étape A Travail en petit groupe

1. L'animatrice/teur divise les participant(e)s en 3 groupes.
2. Chaque groupe réfléchit sur les activités du PIFDP qu'ils ont adapté dans leur travail. Utilisez la **fiche de travail 4**.
3. Les participant(e)s préparent une présentation de leurs discussions en utilisant la **fiche de travail 4**.

45 min

Étape B Présentations

Les participant(e)s présentent leurs conclusions à l'ensemble du groupe.

15 min

Étape C Discussion de groupe

L'animatrice/teur synthétise les éléments communs.

Fin de la Session ■



Fiche de travail 4: Activités d'ÉDP reliées au PIFDP

Questions	Notes
<p>Adapter les activités du PIFDP:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Quelles activités ont été adaptées?2. Comment ont-elles été adaptées? Plus particulièrement, comment le contenu et la méthodologie ont-ils été adaptés?3. Quels étaient les groupes cible?4. Quels ont été les résultats?	



Questions	Notes
<p>Sur de futures formations de formateurs:</p> <p>5. La méthodologie utilisée dans le PIFDP est-elle appropriée pour des formations de formatrices/teurs approfondies ? Comment le PIFDP peut-il être adapté au contexte africain ? Quels défis pouviez-vous identifier ?</p> <p>6. Quels aspects du PIFDP seraient utiles pour développer de futurs programmes de formation de formatrices/teurs ?</p>	



Session 7 Analyse des besoins

Objectif

Déterminer les besoins de formation pour de futurs programmes de formation de formatrices/teurs en Afrique soutenus par la FCDP.

Durée

3 heures

Description

Cette activité est divisée en cinq étapes.

À l'**Étape A**, l'animatrice/teur mènera une discussion sur la nécessité de procéder à une analyse des besoins pour un programme de formation.

À l'**Étape B**, les participant(e)s prépareront une description de qui ils sont en tant que groupe cible.

À l'**Étape C**, les participant(e)s identifieront les habiletés, connaissances et attitudes qui, selon eux, devraient être renforcées par un programme de formation de formatrices/teurs.

À l'**Étape D**, les participant(e)s présenteront leurs conclusions à l'ensemble du groupe.

À l'**Étape E**, l'animatrice/teur synthétisera les discussions.

15 min

Étape A Discussion

L'animatrice/teur mène une discussion sur l'analyse des besoins et lie cette activité au cadre de la consultation.

30 min

Étape B Discussion en grand groupe

Les participant(e)s élaborent une description d'eux-mêmes en tant que groupe cible en utilisant la **fiche de travail 5**.

1 h 15 min

Étape C Travail en petit groupe

1. l'animatrice/teur divise les participant(e)s en 3 groupes.

Suite ▶ ▶ ▶



Session 7 – suite

2. Les participant(e)s déterminent leurs besoins de formation en tant que groupe cible en utilisant la **fiche de travail 6**.
3. Les participant(e)s préparent une présentation de leurs discussions afin de les partager avec l'ensemble du groupe.

45 min

Étape D Présentations

Les participant(e)s présentent leurs conclusions à l'ensemble du groupe.

15 min

Étape E Discussion de groupe

L'animatrice/teur mène une discussion sur les conclusions des participant(e)s.

Fin de la Session ■



Fiche de travail 5 : Description du groupe cible

Préparez une description générale de vous-même comme groupe cible en complétant le tableau ci-dessous.

Groupe cible: Éducatrices et éducateurs en ÉDP en Afrique

Région : _____

Caractéristiques	Description
Occupation	
Âge moyen	
Genre	
Niveau d'éducation	
Principales problématiques des droits de la personne abordées dans le travail	
Autres éléments importants, par exemple : <ul style="list-style-type: none">• Le travail de votre organisation• Vos groupes cible• Comment vos organisations traitent la question du genre• Autre :	



Fiche de travail 6: Plan de formation – Votre perception de vos besoins de formation

Préparez une description générale de vous-même comme groupe cible en complétant le tableau ci-dessous.

Contenu en droits de la personne	Présentement	Idéalement
<p>Habilités:</p> <ul style="list-style-type: none">- Étapes de base dans l'élaboration d'un curriculum (comment conduire et valider une analyse des besoins, formuler des objectifs, développer des activités...)- Techniques de formation en ÉDP (animation, créer des dynamiques de groupe efficaces, ...)- Méthodologie participative et ÉDP- Techniques de suivi et d'évaluation- Développer des plans d'action stratégiques- Analyser les situations à un niveau macro et micro afin de déterminer des relations de cause à effet- Adopter des méthodes de résolution pacifique des conflits- Analyser les facteurs qui engendrent des violations de droits de la personne- Appliquer les instruments et mécanismes des droits de la personne		



Contenu en droits de la personne	Présentement	Idéalement
<p>Connaissances:</p> <ul style="list-style-type: none">- Concepts et principes- Développements historiques- Documents des droits de la personne- Violations des droits de la personne- Loi relative aux droits de la personne et son application- Terminologie des droits de la personne- Connaissances spécifiques sur certains thèmes et problématiques (les lister)- _____- _____- _____- _____		



Contenu en droits de la personne	Présentement	Idéalement
<p>Attitudes:</p> <ul style="list-style-type: none">- Développer un sens de son propre pouvoir- Apprécier les droits des autres- Développer une acceptation des autres- Compréhension de la relation entre droits et responsabilités- Reconnaître nos propres biais- Examiner l'impact de nos actions sur les droits des autres- Assumer la responsabilité de défendre les droits des autres- Montrer de l'empathie envers celles et ceux dont les droits sont bafoués		



Session 8 Programmes d'ÉDP potentiels

Objectifs

Discuter les idées des anciens participant(e)s sur des domaines potentiels pour des programmes conjoints et d'identifier le rôle de la FCDP dans ce processus.

Durée

3 heures

Description

L'équipe de la FCDP mène une discussion sur des programmes d'ÉDP potentiels dans la région.

S'appuyant sur le travail réalisé dans les deux derniers jours, l'équipe de la FCDP mène une discussion d'exploration des opportunités d'initiatives conjointes entre partenaires et avec la FCDP.

Les éléments à discuter comprennent notamment :

1. Explorer les **opportunités** de :
 - a. Formation de formatrices/teurs en ÉDP dans la région
 - b. Initiatives conjointes et réseaux durables entre organisations représentées
 - c. Programme conjoints entre organisations représentées et la FCDP.
2. Identifier les **résultats escomptés** de ces opportunités
3. Prochaines étapes

Fin de la Session ■